

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL N°08

CONVOCAATION :8 septembre 2023

Présents : Yannick COCHAUD, Solène CHEVALIER, Yannick GOURIE, Christine TROCHU, Pierre-Yves SAGET, Laurence HANRY, Thierry GUERRIAU, Sylvie FASQUEL, Fabrice MICHEL, Marie-Andrée PELLAN, Jérôme CUSSONNEAU, Nathalie DELCOURT, Nathalie LEMOINE, Alain DECIMA, Anne Emmanuelle CROCHU, Daniel RENAULT, Sylvie RITZENTHALER, Yves-Marie LALLICAN, Jean-François LE BOUGUENNEC, Audrey MARQUIS, Sylvie DUHAMEL, Laëtitia BRUNEL, Hugo JEANNE, Karen TOUCHAIS, Gwenaëlle EUDELINÉ.

Absents : Laurent BAUDE, Audrey RIBERPREY, Erwan MOREAU, Christophe DENIAUD

Procurations : Jean-François LE BOUGUENNEC, Yannick COCHAUD, Laëtitia BRUNEL, Hugo JEANNE

Nombre de membres présents à l'ouverture de séance		
Afférents	Présents	Votants
29	25	29

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité

J-F LE BOUGUENNEC, L. HANRY et L. BRUNEL sont nommés secrétaires de séance conformément à l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales.

M. Le Maire : Nous devons avoir la visite de la Conterie sur les résultats et perspectives de développement de la Conterie avec M. Chatenet. Il est malheureusement souffrant et il s'excuse de ne pas pouvoir être avec nous. Nous remettrons sa présentation à un future conseil municipal. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous aurons une présentation de Y. GOURIÉ sur le PEDT. Nous ferons un point sur les élections européennes et nous finirons par un point RH.

Avant de commencer, nous allons instaurer une nouveauté pour les futurs conseils municipaux. Etant donné qu'on a voté un budget assez conséquent, notamment au niveau RH, nous souhaitons rendre des comptes tous les mois. On sera sur un aspect qualitatif : recrutement, formations et les avancées sur le bien-être au travail des agents de la commune (J-F. LE BOUGUENNEC). Nous aurons un point finances en introduction du conseil municipal (A. RIBERPREY). On fera un point sur les finances de la commune, sur l'absentéisme des agents, sur le développement des investissements. Ça nous permettra d'anticiper de manière collégiale les éventuelles difficultés qu'on pourrait rencontrer. On arrivera ainsi avec les idées claires au moment du vote du budget. On a recruté M. Thibaut MERCIER qui nous rejoint début octobre. Il sera le directeur Finances, RH et administration générale. Nous avons écrit une feuille de route sur laquelle on va lui demander de sortir des indicateurs précis sur l'état des finances de la commune. L'objectif est d'avoir quelque chose de synthétique et d'avoir la transparence la plus totale possible au niveau des finances et des RH.

J-F. LE BOUGUENNEC : point sur les embauches :

Thibaut Mercier, Directeur Finances Administration Générales et RH : arrive le 2/10.

Manon Richard, renfort culture/communication : est arrivée le 01/09.

Mélanie Bérhault, Responsable urbanisme et aménagement : arrive le 23/10.

Anne Brechet, responsable CCAS : arrive le 18/10.

Conseil municipal du 15 septembre 2023

Note de synthèse n°8

En cours de recrutement :

Animateur sportif

Gestionnaire RH

Agent d'accueil : (entretiens semaine prochaine)

Responsable pôle petite enfance jeunesse

Responsable bâtiment, agent de maintenance

Responsable Services Techniques

M. Le Maire : On a sorti le nouvel organigramme suite à l'audit. La dernière étape de cet audit est la journée d'échange et partage le 04/10. L'ensemble des conseillers municipaux et des agents y sont conviés. On avait du mal à comprendre le métier des uns et les attentes des autres. L'objectif est que chacun puisse percevoir comment les agents travaillent au sein de la commune et que les agents comprennent le fonctionnement des élus. Cette journée aura pour vocation de mieux se connaître. Ça permettra de redescendre l'ensemble de ce qui a été fait depuis le début. Elle se clôturera par des activités. L'ensemble des 4 personnes recrutées seront présentes pour faciliter leur intégration. Certains ont des impératifs et contraintes que je peux comprendre. On sera 90 personnes au haras du Reuzel à 8h30. Je vous conseille de faire du covoiturage pour y aller.

F. MICHEL et P-Y SAGET ont quitté la séance pour répondre à une urgence. Ils n'ont pas donné de procuration.

Réunion du vendredi 15 septembre 2023 à 19 h.

ORDRE DU JOUR

- 1. Administration générale – Décisions du Maire (Acte 5.4)**
- 2. Ressources Humaines- Modification des modalités du Compte Epargne Temps (Acte 4.1)**
- 3. Ressources Humaines- Modification du tableau des effectifs (Acte 4.1)**

Points divers.

- Présentation du bilan d'activité de la Conterie, par Monsieur Chatenet, directeur
- Présentation du PEDT.
- Point sur les élections européennes du 9 juin 2024.
- Point finances- RH.

Questions Diverses.

1. Administration générale – Décisions du Maire (Acte 5.4)

Monsieur le Maire présente l'exposé suivant :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L-2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2022-89 en date du 8 juillet 2022, donnant délégation au Maire,

Les décisions suivantes ont été prises :

➤ DIA :

Vu la Déclaration d'Intention d'Aliéner

Vu l'avis des membres de la commission urbanisme, favorables à l'unanimité pour ne pas faire usage du droit de préemption,

Le Maire a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur la Déclaration d'Intention d'Aliéner suivante :

Section cadastrale	Adresse	Surface du terrain	
ZA 176	1, rue des Bignons	5 641 m ²	Bati sur terrain propre
AB 59	2, rue de Rennes	213 m ²	Bati sur terrain propre

➤ Finances - Pour les mois de Juillet et Août 2023, en application de la délibération n°2022-89 du 08 Juillet 2022, le Maire a procédé à la signature des devis suivants :

DECISION ACHATS JUILLET AOUT 2023

Date	N° Engagement	Fournisseur	Objet	Prix TTC
30/06/2023	202300347	MAGITEX	Achat d'un nouveau rideau de scène	2 858.40
03/07/2023	202300356	YESS	Système d'éclairage de sécurité pour les ERP	4 169.98
04/07/2023	202300364	ARMORINE	2000 L gnr – véhicule ST	2 356.80
05/07/2023	202300368	GAMA 29	Produit entretien – école maternelle	1 549.78
28/08/2023	202300485	ROAZHON MOBILITY	Savoir rouler à vélo	1 760.00

Présentation du PEDT par Y. GOURIÉ

La présentation en annexe à ce présent procès-verbal.

K. TOUCHAIS : Ce PEDT court à compter de 2023 ?

Y. GOURIÉ : Du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2027. La dernière année on travaillera sur le nouveau PEDT. Il est obligatoire si on veut rentrer dans les subventions de la CAF. Avant il n'y avait pas de PEDT sur la commune d'Orgères. Ce n'était peut-être pas nécessaire.

L. BRUNEL : Ce n'est pas une obligation mais ça permet de lier tous les acteurs de la jeunesse.

Y. GOURIÉ : Ce n'est pas une obligation mais une nécessité.

M. Le Maire : C'est une nécessité si on souhaite structurer la politique sur l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire. Le fait de mettre en place ces 4 axes avec les partenaires permet d'encadrer correctement les enfants. Il y a un vrai engouement. On est en train de monter en puissance notamment sur le périscolaire. La prochaine étape sera les devoirs surveillés.

Y. GOURIÉ : Je tiens à remercier les groupes de travail pour les actions proposées.

M. Le Maire : Il y a un gros travail de rédaction d'Anaïs Dauvier pour arriver à ce document.

L. BRUNEL : Est-ce que le comité de travail a eu les documents ?

Y. GOURIÉ : le document vient de sortir.

Conseil municipal du 15 septembre 2023

Note de synthèse n°8

*L. BRUNEL : C'est important qu'ils puissent voir le résultat de ce qui est mis en œuvre.
Y. GOURIÉ : On l'enverra à toutes les personnes qui ont participé.*

2. Ressources Humaines- Modification des modalités du Compte Epargne Temps (Acte 4.1)

Monsieur le Maire présente l'exposé suivant :

« **Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne temps dans la Fonction Publique Territoriale modifié,
Vu la délibération n°016/2023 du Conseil Municipal du 24 février 2023 créant la mise en place d'un CET au sein de la commune d'Orgères ;

Lors du conseil municipal du 24 février 2023, il avait été décidé de la mise en place d'un Compte Epargne Temps en faveur des agents de la mairie.
Ce CET ne pouvait être alimenté dans la limite de 30 jours.

Concernant le recrutement de plusieurs agents au sein de la commune ayant eux-mêmes un CET, il est proposé d'augmenter le nombre de jours pouvant alimenter le CET à 45 jours au lieu de 30 jours.

Vu l'avis favorable de la « Commission Ressources Humaines » du 13 septembre 2023,

Ceci exposé,

Les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTE la modification du nombre de jours pouvant alimenter le CET à 45 jours.

AUTORISE M. Le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

3. Ressources Humaines- Modification du tableau des effectifs (Acte 4.1)

M. Le Maire présente l'exposé suivant :

« Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe (avancement de grade)
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif ppal 2eme classe (poste vacant)
- Création d'un poste d'animateur territorial principal de 2ème classe (avancement de grade).
- Création d'un poste d'adjoint d'animation (titularisation).
- Suppression d'un poste d'animateur territorial (poste vacant)
- Création d'un poste d'ATSEM 1ère classe (avancement de grade)
- Suppression d'un poste d'ATSEM principale de 2ème classe (poste vacant)
- Création d'un poste d'Assistant socio-éducatif (recrutement responsable CCAS)
- Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe (recrutement responsable urbanisme)

- Création d'un poste de technicien principal de 2ème classe (avancement de grade)
- Suppression d'un poste de technicien (poste vacant)
- Création de deux postes d'adjoint technique principal de 2ème classe (avancement de grade)
- Suppression de trois postes d'adjoint technique (postes vacants)

Il est proposé de délibérer pour modifier le tableau des effectifs et permettre à ces agents d'être nommés sur leur nouveau grade.

(Tableau des effectifs ci-dessous)

TABLEAU DES EFFECTIFS TITULAIRES-STAGIAIRES AU 15/09/2023

Filière	Catégorie	Grade	Effectifs par grade	Taux d'avancement*
Administrative	A	Attaché	3	100%
	B	Rédacteur principal de 1ère classe	2	100%
	B	Rédacteur principal de 2ème classe	1	100%
	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2	100%
	C	Adjoint administratif ppal 2eme classe	0	100%
	C	Adjoint administratif	1	100%
Animation	B	Animateur territorial principal de 2ème classe	1	100%
	B	Animateur territorial	0	100%
	C	Adjoint d'animation	2	100%
Culturelle	C	Adjoint du patrimoine	1	100%
Sociale	C	ATSEM 1ère classe	1	100/%
	C	ATSEM principale de 2ème classe	3	100%
Medico-sociale	A	Assistant socio-éducatif	1	100%
Sportive	B	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 1ère classe	1	100%
	B	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2ème classe	0	100%
Technique	B	Technicien principal de 1ère classe	1	100%
	B	Technicien principal de 2ème classe	2	100%

	B	Technicien	1	100%
	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	100%
	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	10	100%
	C	Adjoint technique	9	100%
	C	Agent de maîtrise	1	100%
	TOTAL EFFECTIFS TITULAIRES		44	

Ceci exposé,

Vu l'avis favorable de la commission « Ressources Humaines » réunie le 13 septembre 2023 ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **MODIFIE** le tableau des effectifs tel que mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Point divers :

➤ Culture :

Samedi 23 septembre 2023 : Le Belvédère fête ses 20 ans. Un pot est organisé.

6 octobre à 20h30 : Le concert du grand soufflet.

➤ CCAS

30/09 repas des aînés.

Du 2 au 8 octobre : Une semaine bleue dédiée aux aînées. Une exposition produite par les habitants de la commune sera mise en place à la résidence Orgéria

Du 1^{er} au 30 octobre : Octobre rose : Animation, prévention et sensibilisation au cancer du sein.

➤ Communication

Le 25/11 : Projet de mise en place du marché des arts et artisans. On recherche des artistes et artisans sur le territoire et à proximité. Peu de réponses pour l'instant.

➤ Environnement

26/10 de 17h à 20h : Prochaine réunion biodiversité.

➤ EJVS

16/09 : CMJ

28/09 : commission EJVS

12/10 commission restauration

17/10 : conseil de vie périscolaire

Remerciement des élus ayant aidé à la rentrée au RS.

➤ VAVS

Remerciement des élus ayant aidé au forum des associations.

➤ Mairie

Création d'un groupe de travail pour la création d'un nouveau centre de loisir. L'idée est d'avoir un comité de pilotage avec les représentants d'associations, des agents, des parents d'élèves, de famille rurale. Il y aura plus de places pour accueillir les enfants en ALSH.

L. BRUNEL : Actuellement combien de familles n'ont pas de places ?

Y. GOURIÉ : Je n'ai pas le chiffre cependant M. Lemercier, directeur de Familles rurales nous a dit qu'à l'heure actuelle il y a 56 enfants de moins de 6 ans qui peuvent être accueillis et 60 enfants de plus de 6 ans. Avec le nouvel espace modifié du centre de loisir, à partir de mercredi prochain on récupère 12 places supplémentaires pour les plus de 6 ans (donc 72 places pour les plus de 6 ans). C'est le volume qui détermine le nombre d'animateurs et animatrices. L'objectif avec ce projet est d'en accueillir une cinquantaine de plus.

L'extension du groupe scolaire se passe bien. Il y a eu un gros travail des Services Techniques pour la mise en place des modulaires. Ils ont été le relai du maître d'œuvre.

Dès 2024 on va réfléchir sur le devenir de la maternelle.

La fin des travaux de l'élémentaire est prévu pour septembre 2024.

Prochain Conseil Municipal : le 20 octobre 2023 à 19h.

L. BRUNEL : Nous avons demandé des documents que nous n'avons toujours pas reçu :

- Présentation des comptes du mois de mars de M. Jouan*
- Liste des terrains dont la commune est propriétaire (Thibaut Mercier)*
- PV en intégralité sur le site internet des mois de Février/Mars*

M. le Maire : Est-ce que c'est important ?

L. BRUNEL : Pour les Orgérois oui.

M. le Maire : On va regarder ça avec Anaïs.